

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 11 mai 1907

No 39

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 609 — Les Quarante-Heures de la semaine, 609. — Allocution de Notre Saint Père le Pape Pie X, 610. — Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, 612. — La Visite pastorale, 613. — Décoration pontificale, 613. — Feu Mgr O'Reilly, 613. — La croisade de Tempérance, 614. — Cérémonie religieuse, 614. — Rectification, 615. — La Nouvelle-Orléans et les Religieuses Ursulines, 615. — Bilan géographique pour l'année 1906, 619. — Bibliographie, 623.

Calendrier

— o —

12	DIM.	b	Dim. dans l'oct. <i>Kyr.</i> pascal. Vêp. du suiv., <i>O Doctor</i> , mém. du dim. et des SS. Nérée et ses comp., mart. (II Vêp.), et oct. Ascens.
13	Lundi	b	S. Anselme, évêque et docteur, (21 avril).
14	Mardi	b	S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur (9).
15	Merc.	b	S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur (4).
16	Jendi	b	Octave de l'Ascension.
17	Vend.	b	S. Paschal Baylon, confesseur.
18	Samd.	r	Jeune. Vigile. Bénéd. des Fonts (vl.). Litanies doublées, <i>Kyr.</i> 2 cl.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

12 mai, Sillery. — 14, Saint-Nérée. — 16, Sainte-Hénédine.
— 17, Beauport.

Allocution de Notre Saint Père le Pape Pie X

PRONONCÉE AU CONSISTOIRE DU 15 AVRIL 1907

— o —

Vénérables Frères,

Les solennités de la Passion du Sauveur, que nous célébrions récemment dans l'allégresse spirituelle de nos cœurs, Nous ont rappelé à nouveau que l'Église, épouse du Christ, en poursuivant l'œuvre de la régénération humaine et en luttant à cette fin contre ce monde de ténèbres, n'est point appelée sur cette terre à la consolation, mais bien plutôt à la tribulation et au labeur. Nous avons entendu Jésus-Christ, notre chef, dire de lui-même : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ces choses ? » (Luc, XXIV, 26.) Or, par où passa le Chef glorieux, doit passer aussi son corps mystique; et cela est vrai, Nous le croyons, non seulement des joies du triomphe, mais encore des fatigues du combat.

C'est là, vénérables frères, la foi qui Nous anime, qui Nous soutient parmi tant d'adversités, si bien que, confiant en Dieu et non pas en Nous-même, Nous sommes prêt, pour accomplir saintement, pleinement Notre charge apostolique, à souffrir toutes les oppressions, toutes les douleurs. Or il n'est personne de vous qui ne le sache, parmi toutes les douleurs que maintenant Nous souffrons dans le Christ, il n'en est point de plus angoissante pour Notre âme que celle qui nous vient des dures conditions où se trouve réduite l'Église de France; et Notre tristesse est d'autant plus profonde que plus grand est l'amour que Nous portons à cette très noble nation. Car, en toute vérité, Nous le pouvons dire, ses souffrances sont Nos propres souffrances, comme ses joies sont Nos joies.

Hélas! ceux qui gouvernent aujourd'hui la France, non contents d'avoir, de leur seul et propre gré, brisé les pactes et les conventions les plus justes, arraché par violence à l'Église ses biens, répudié les antiques et solides gloires de leur pays, emploient maintenant tous leurs efforts à extirper totalement la religion de l'âme de leurs concitoyens; et pour y parvenir, ils ne reculent devant rien, pas même devant les actes les plus contraires à la vieille urbanité française, foulant aux pieds tous les droits, tant publics que privés. De plus, semant la

calomnie tantôt contre les évêques si dignes de France et leur clergé, tantôt contre ce Siège apostolique, ils espèrent arriver à jeter le soupçon dans les âmes, à ébranler leur mutuelle confiance, afin de briser, s'il était possible, notre fermeté et la leur dans la revendication de la foi du Christ et des droits de l'Eglise.

Ce n'est pas tout; au moyen de sophismes manifestes, ils s'efforcent à confondre les institutions, la forme établie du régime républicain avec l'athéisme, avec la guerre à outrance contre tout ce qui est divin, et cela, afin de pouvoir accuser d'ingérence illégitime toute intervention de Notre part dans les affaires religieuses du pays, intervention que Nous commande le devoir sacré de Notre charge. Ils espèrent du même coup arriver à faire croire au peuple que quand Nous défendons les droits de l'Eglise, Nous Nous opposons au régime populaire, et cependant, ce régime, Nous l'avons toujours accepté, toujours respecté. Grâce en soit rendues à Dieu, une fois de plus s'est vérifiée cette parole: «Ils ont inventé des crimes; mais ils se sont épuisés dans leurs recherches profondes.» (Ps. LXIII, 7.)

Et, en effet, telle a été l'admirable concorde des pasteurs entre eux, telle l'union de ces mêmes pasteurs, de tout le clergé et aussi des fidèles avec le Siège apostolique, que, pour briser cet accord, nulle ruse, nul mensonge n'a pu prévaloir. C'est là justement, vénérables frères, ce qui nous donne l'espérance que des jours meilleurs, des jours de salut se lèveront enfin pour l'Eglise et pour le peuple de France, opprimés par tant de maux. Quant à Nous, Nous ne cesserons pas un instant de poursuivre le bien de cette nation tant aimée. Ce que Nous avons fait, Nous continuerons de le faire. A la haine, Nous opposerons l'amour; à l'erreur, la vérité; aux insultes et aux malédictions, le pardon; désirant uniquement, demandant à Dieu, par Nos prières et Nos larmes, que ceux qui foulent aux pieds avec tant d'obstination et de fureur les véritables gloires de leur nation, cessent enfin de haïr la religion très sainte; et qu'ainsi, la liberté une fois rendue à l'Eglise, tous, tant qu'ils sont, et les catholiques, et tous ceux qui ont au cœur le simple amour du juste et de l'honnête, se joignent à nous pour le bien commun et pour la prospérité de leur patrie.

Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin

— o —

Nous venons seulement d'apprendre que Mgr L.-A. Pâquet, doyen de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a été nommé le 21 mars dernier membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, pour remplacer l'archevêque de Malines Mgr Mercier, qui vient d'être appelé à faire partie du Sacré-Collège.

L'honneur est d'autant plus grand que, sur le nombre fixé de *trente* Académiciens, il ne peut en être choisi que DIX en dehors de l'Italie. Le R. P. Lacoste, O. M. I., ayant été antérieurement appelé à être l'un de ces dix, notre pays se trouve à compter maintenant deux de ces dix Académiciens répartis chez les diverses nations.

Il est peut-être utile de rappeler que l'illustre Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin a été fondée en 1895 par le pape Léon XIII. Elle a pour but l'étude, l'explication et la diffusion de la doctrine de saint Thomas d'Aquin, surtout en matières philosophiques. Pour remplir cette mission, les Académiciens qui en ont la facilité se réunissent à Rome tous les quinze jours, pour s'occuper des intérêts scientifiques de l'Académie, et dirigent les études philosophiques d'étudiants de choix. L'Académie fait subir à ces jeunes gens des épreuves orales et écrites, et distribue des récompenses aux plus méritants; elle a même le pouvoir de conférer les honneurs du doctorat.

Le Conseil de l'Académie se compose d'un cardinal et de trois ou quatre académiciens. C'est le cardinal Satolli qui est actuellement le président de l'Académie. Et c'est le conseil de l'Académie, ainsi constitué, qui fait le choix des nouveaux membres lorsqu'il se produit des vacances parmi les académiciens, par décès ou autrement.

Comme nous l'avons dit, le nombre des académiciens est de 30 seulement: dix doivent résider à Rome; dix sont choisis dans les autres régions de l'Italie; et les dix sièges qui restent sont à partager entre les diverses nations de l'univers.

Le choix tout spontané que le conseil de l'Académie a fait de Mgr Paquet pour succéder au cardinal-archevêque de Mal-

nes est évidemment la preuve de la haute appréciation que l'on fait à Rome de son talent, de sa science et de son mérite. Aussi, très sincèrement, nous lui adressons nos félicitations pour la grande distinction dont il vient d'être l'objet.

La Visite pastorale

S. G. Monseigneur l'Archevêque a commencé la Visite pastorale samedi dernier, par la paroisse de Notre-Dame de Lévis. Ainsi que l'indique l'Itinéraire, Sa Grandeur a interrompu la Visite depuis hier jusqu'au lundi 20 mai.

Décoration pontificale

S. G. Mgr l'Archevêque, touché du dévouement et de la munificence dont M. J.-Ed. Bédard, avocat, a donné une si belle preuve par la fondation qu'il vient de faire d'un beau collège dans la paroisse de Beauport, a cru devoir donner connaissance de sa belle action à N. S. P. le Pape. Sa Sainteté a bien voulu reconnaître le mérite de M. Bédard en lui conférant la croix de CHEVALIER DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

Nos félicitations au nouveau Chevalier.

Feu Mgr O'Reilly

Ce prélat, qui était bien connu à Québec, est décédé la semaine dernière. Nous empruntons aux journaux, sur le vénérable vieillard, les notes biographiques suivantes :

Mgr Bernard O'Reilly, qui vient de mourir à Mount Saint Vincent, N. Y., était né le 29 septembre 1820, dans la paroisse de Cughall, comté de Mayo, en Irlande.

Il vint très jeune au Canada, et fit ses études au séminaire de Québec. Le 11 septembre 1842, il était reçu prêtre, dans l'église de Nicolet. Pendant plusieurs années, il s'occupa des missions du Canada, et se fit remarquer par son dévouement aux intérêts des familles irlandaises qui immigraient pendant la famine de 1848. Il fut aussi un apôtre de l'immigration irlandaise au Canada.

En 1848, le 28 novembre, Mgr O'Reilly entra dans la Compagnie de Jésus. En 1855, il fut professeur de rhétorique au collège Sainte-Marie de Montréal.

L'année suivante, il passait en France et poursuivait ses études philosophiques et théologiques au scolasticat de Laval, jusqu'en 1860, où il revint en Amérique et fut de nouveau professeur de rhétorique au collège Saint-Jean de Fordham.

En 1862, Mgr O'Reilly se rendait à Laon, pour y faire sa troisième année d'approbation ; il fit ensuite, en 1864 et 1865, du ministère à Saint-Acheul, près Amiens. Il s'occupa de prédication à Liverpool, Angleterre, en 1867.

Revenu aux Etats-Unis, il devint assistant à l'église Saint-François-Xavier, à New-York.

Il fut nommé prélat domestique, du trône papal, le 15 septembre 1887, et protonotaire apostolique le 29 septembre 1892. Il voyagea en Europe et fut choisi par Léon XIII pour écrire l'histoire officielle du pontificat de Pie IX. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, entre autres, la vie de Pie IX et celle de Léon XIII, les « Martyrs du Colisée », et les « Victimes de la Mamertine. »

La croisade de Tempérance

La croisade de Tempérance, qui a été prêchée à peu près partout dans l'archidiocèse, a produit des résultats merveilleux. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il s'est opéré, non pas une simple amélioration, mais une transformation complète dans toutes nos paroisses. On ne se paie plus la fameuse *traite* ; on n'offre plus le traditionnel *petit verre* dans les visites ; les buvettes sont rarement fréquentées. Les licences ont été supprimées dans la plus grande partie, dans la presque totalité de nos paroisses.

Le résultat est que nos gens, au lieu d'aller enrichir les aubergistes, paient leurs dettes et vivent dans l'aisance au sein de leurs familles.

C'est le temps où nos pasteurs, si zélés pour la sainte cause de la tempérance, doivent enrôler dans la société de la Croix les enfants qui font leur première communion ou qui reçoivent le sacrement de confirmation.

Cérémonie religieuse

Le 3 mai dernier, Mgr Marois, Vicaire Général, présida une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse dans la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie assisté du Rév. M. L.-H. Pâquet, aumônier de la communauté, et du R. P. Firmin, vicaire du Couvent des Frères Mineurs de Québec.

Ont pris le saint habit : Mlles Anita Gosselin, de Montréal, en religion Sr Marie de Sainte-Martine ; Alice Benoît, de Québec, en religion Sr Marie du Bienheureux-Humble ; Philomène Poitras, de Saint-Eugène Lamartine, L'Islet, en religion Sr Marie-Berthe de Jésus ; Marie-Anne Lamoureux, de Sorel, en religion Sr Marie-Eliane de Jésus ; Alice Boutin, de Sherbrooke, en religion Sr Marie-Adrienne de Jésus.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : M. Marie de la Providence ; Sr Marie-Victorianna du Sacré-Cœur.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : M. Marie Notre-Dame de la Consolation ; Sr Marie de Saint-Damase ; Sr Marie Notre-Dame du Calvaire.

Le Révérend P. Maximin, gardien du Couvent des Frères Mineurs de Québec et le R. P. Richard étaient présents à la cérémonie.

M. l'abbé L.-H. Pâquet a fait le sermon de circonstance.

— o —
Rectification
— o —

Page 599, lignes 5° et 6°, lire : Marie-Adèle Gamache, dite Sr Saint-Joseph de la Croix, de Saint-Damase (Islet), *et non* : de Saint-Louise.

— o —
La Nouvelle-Orléans et les Religieuses Ursulines
— o —

Le sieur de Bienville est considéré à juste titre comme le fondateur de la Nouvelle-Orléans.

Le Père Marquette et Louis Jolliet découvrirent le Mississipi en 1673, et quelques années après (1682), De la Salle se rendait aux bouches de ce fleuve, et donna à ce pays le nom de Louisiane, dont il prit possession au nom du roi de France. Il fut tué par jalousie, par un de ses compagnons, Duhaul, en 1687.

Le sieur de Bienville arriva à la Nouvelle-Orléans en 1718, avec 50 hommes, pour y faire les premiers défrichements et y construire quelques cabanes en bois rond. A cette époque reculée, le site choisi par de Bienville pour y asseoir sa ville future ne présentait qu'une vaste étendue de terrain, entrecoupé de marais et couvert de cyprès, bordé d'un côté par le fleuve Mississipi, — appelé St Louis, et Colbert, dans les premiers jours de la colonie française, et de l'autre côté par un grand nombre de bayous et de lacs.

L'emplacement de cette ville ne présentait que l'aspect d'une île submergée en grande partie par les eaux du Mississipi et placée à cent milles environ de son embouchure.

Il fallait avoir toute l'énergie et la clairvoyance de son fondateur, avec une grande foi dans l'avenir, pour choisir un tel site.

Il lui donna le nom de Nouvelle-Orléans, en mémoire du

duc d'Orléans qui gouvernait alors la France, pendant la minorité de Louis XV.

Quatre ans après que le sieur de Bienville eût transporté sa ville des rivages solitaires et sablonneux de Biloxi à cent et quelques milles à l'est de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Golfe, le Père Charlevoix visitait, en 1722, ce nouvel établissement, et fut étonné de n'y trouver qu'une centaine de huttes construites sur les terrains sur les plus hauts et les plus secs, au milieu de marais, entourés et quelquefois complètement couverts d'eau.

Ces humbles maisonnettes étaient à demi cachées dans les roseaux et par de hautes herbes. Les serpents et les alligators faisaient permanemment leur séjour dans ces étangs boueux. Mais ce qui intéressa davantage le Père Charlevoix, ce fut le grand besoin de missionnaires pour les sauvages, graduellement refoulés dans l'intérieur du continent, et laissés sans secours religieux.

L'ingénieur La Tour divisa une grande surface de terrain de plusieurs cents pieds, le long du Mississipi, en rues et en carrés un peu imaginaires.

Comme dans ce temps-là on avait encore la foi, les premiers colons ne portaient jamais de France sans être accompagnés d'un chapelain, et la sainte messe était régulièrement célébrée dans la colonie naissante. Le Père Charlevoix fut indigné pendant son séjour on proposa de transporter le Saint-Sacrement, qui était conservé dans un misérable magasin, sous une tente en toile.

Lorsque les vaisseaux cessèrent d'arriver, les prêtres se firent rares. Alors on s'adressa à l'évêque de Québec, qui avait juridiction d'un océan à l'autre; et il envoya des missionnaires, à plusieurs reprises différentes, et pendant de longues années. Les Pères Capucins arrivèrent à la Nouvelle-Orléans en 1723, et l'on y construisit tout de suite une humble chapelle. De retour en France, le Père Charlevoix plaida si bien la cause des colons de la basse Louisiane et des pauvres sauvages, qu'on envoya en 1727 neuf Pères Jésuites pour les missions, tandis que les Pères Capucins desservaient exclusivement les habitants de la ville.

Le sieur de Bienville, avec sa perspicacité ordinaire, com-

prit tout d'abord que les familles ne s'attacheraient jamais au sol, si elles n'avaient pas les facilités d'instruire leurs enfants.

Une école pour les garçons fut ouverte dans une pauvre maison, près de la chapelle, et le premier instituteur de la Louisiane fut le Père Cécil, capucin. Mais comme la civilisation dépend surtout du degré d'instruction de la femme, le sieur de Bienville conçut le projet d'avoir des religieuses enseignantes qui, en même temps qu'elles donneraient une solide éducation aux jeunes filles, s'occuperaient du soin des malades et des orphelins.

Plusieurs fils de nobles familles françaises avaient émigré dans le but d'augmenter leur fortune, mais une bonne partie de la population se composait de galériens, de prisonniers et de filles tirées d'une maison de réforme à Paris.

Il est vrai que les familles les plus aisées envoyaient leurs fils étudier en France, mais elles ne voulaient pas consentir à y envoyer leurs jeunes filles, au moins le grand nombre. Il était donc de la plus grande importance d'avoir au plus tôt une bonne maison de haute éducation pour les jeunes filles.

Le sieur de Bienville s'adressa au Canada pour obtenir des religieuses, mais sa demande fut rejetée.

Il consulta le Père de Beaubois, récemment arrivé en Louisiane, en qualité de supérieur des Pères Jésuites, et celui-ci lui conseilla de s'adresser aux religieuses Ursulines, de Rouen.

Les négociations réussirent. Dix religieuses professes, une novice et deux servantes s'embarquèrent sur la *Gironde*, du port de l'Orient, le 22 février 1727, accompagnées de deux Pères Jésuites, Tartarin et Doutreau, et arrivèrent à la Nouvelle-Orléans le 7 août suivant, après une traversée de près de six mois.

Le voyage fut accompagné de mille dangers. La *Gironde* fut assaillie plusieurs fois par des tempêtes furieuses, et un jour il fallut jeter à l'eau une partie de la cargaison pour sauver le vaisseau. Le navire fut poursuivi, à plusieurs reprises différentes, par des pirates qui, à cette époque, infestaient les mers ; et, un jour, sur le point d'être abordé par un de ces corsaires, le capitaine fit cacher les religieuses dans sa chambre, et les autres femmes revêtirent le costume de matelot, et avec

les hommes de l'équipage se rangèrent en ligne sur le pont pour faire face à l'ennemi.

Ces écumeurs de mer, déconcertés à la vue d'un si grand nombre d'hommes prêts au combat, lâchèrent leur proie et virèrent de bord.

Arrivées aux bouches du Mississippi, à un endroit appelé la *Balise*, les religieuses furent contraintes de quitter la *Gironde* et de s'embarquer sur de misérables pirogues pour atteindre le lieu de leur destination. Il leur restait encore près de cent milles à faire, couchant tous les soirs sur les bords humides du fleuve, dévorées par les moustiques qui sont encore une plaie de nos jours, et dans la crainte continuelle des serpents et des alligators.

Ce pénible voyage dura quinze jours. Le long de leur chemin, les religieuses rencontrèrent un missionnaire qui leur dit que les habitants de la Nouvelle-Orléans croyaient la *Gironde* perdue de corps et de biens, n'en ayant aucune nouvelle depuis plus de six mois.

Toute la population, le gouverneur en tête, alla au devant de ces saintes filles, en apprenant leur arrivée, elles furent reçues avec de grandes démonstrations de joie et de bonheur.

Elles furent conduites par le Père de Beaubois dans l'humble chapelle, pour remercier Dieu de les avoir préservées de la mort dans un voyage si long et si accidenté.

Il est impossible d'imaginer toutes les privations et souffrances que durent endurer ces saintes femmes dans un vaisseau qui n'offrait aucun confort, toujours mêlées au grand nombre de passagers, n'ayant pas une seule chambre privée pour vaquer à leurs exercices spirituels, et dans une traversée de près de six mois. La supérieure, du nom de Tranchepain, une protestante convertie, ne put jamais se remettre entièrement de ses fatigues.

Les habitants de la « cité du Croissant » doivent au sieur de Bienville l'existence de leur premier couvent, quoique les religieuses n'arrivèrent pas sous son administration. M. Périer l'avait remplacé, comme gouverneur, le 26 octobre 1726.

(A suivre.)

CHS GUAY, ptre,
Prot. Apost.

Bilan géographique pour l'année 1906

AFRIQUE

(Suite.)

— o —

Dans la COTE D'IVOIRE, la ligne d'Abidjean, parallèle au Comoé et traversant, comme la précédente, une large zone de forêts inextricables, reliera Bingerville, le nouveau chef-lieu, près du littoral, à l'interland de Kong et, plus tard, à la ligne de Bamako-Say. — Au DAHOMEY, celle de Kotonou à Abomey s'avance vers le bas Nigér.

Par tous ces moyens de rapide communication, l'Afrique occidentale française voit prospérer son commerce, qui dépasse actuellement 180 millions de francs, dont plus de la moitié avec la France.

La GAMBIE anglaise, chef-lieu Bathurst ; la GUINÉE portugaise, chef-lieu Bulam ou Cacheo, ne possèdent pas encore de voie ferrée, vu la navigabilité de leurs fleuves : la Gambie et le Rio Geba. Mais en SIERRA-LEONE, les Anglais poussent activement les lignes de Freetown vers le haut Nigér français et vers le LIBÉRIA indépendant, dont ils voudraient accaparer le commerce.

Dans la COTE D'OR, chef-lieu Accra, le nouveau port de *Secondi* est de même relié avec Coumassie, ancienne capitale de l'Achanti.

Le TOGOLAND allemand n'a pas encore son « rail », comme on dit aujourd'hui ; ce qui lui serait bien utile pour son interland, qui s'étend au loin jusqu'à 11° de latitude.

NIGÉRIA. — Dans cette colonie anglaise, le rail de Lagos, port principal en eau profonde, passe à *Abbéokuta*, grande ville qui semble devenir la capitale nouvelle, et s'arrête à Ibadan ; mais il devra atteindre le Nigér au-dessus des rapides de Boussa pour drainer les marchandises du bas au moyen Nigér, en concurrence avec la ligne française du Dahomey. L'avantage sera à qui arrivera le premier au grand fleuve. Nous passons sur une révolte, vite réprimée, qui a surgi au *Sokoto*. C'est un de ces faits assez communs dans toutes les possessions européennes en Afrique, surtout en pays mahométan.

Le CONGO FRANÇAIS attend toujours son « rail » de Loango à Brazzaville, ou mieux encore celui de Libreville au moyen Congo. — La région du Tchad est pacifiée, c'est-à-dire, comme pour les contrées analogues, qu'il n'y a pas de guerre ouverte. Quant au malheureux lac, il tourne à rien, n'ayant plus que deux ou trois mètres de profondeur dans sa partie occidentale, tandis qu'il est absolument innavigable ailleurs, où il ne forme guère qu'un marécage boueux.

CONGO BELGE. — Rappelons la fameuse enquête provoquée par les missionnaires méthodistes et les négociants anglais, à propos de la prétendue mauvaise administration belge au Congo. Vingt fois on a réfuté ces accusations et prouvé que les misères inhérentes à toute entreprise en Afrique se rencontreraient dans les colonies anglaises, françaises, allemandes et autres, aussi bien que dans l'Etat indépendant. Mais le Congo belge est attaqué parce qu'en somme c'est la plus florissante des colonies du Centre africain, et qu'il excite la jalousie des étrangers.

Quoi qu'il en soit, les *missions catholiques belges*, si calomniées par l'enquête et par les congophobes, ont reçu toutes satisfactions de la part du Roi-Souverain. En effet, par convention passée en juin dernier avec le Saint-Siège apostolique, 1° l'Etat du Congo s'engage désormais à *concéder* aux missions catholiques les terres nécessaires à leurs œuvres (100 à 200 hectares de sol cultivable pour chaque mission) à titre *gratuit* et en propriété *perpétuelle*, à condition de ne pas les aliéner. 2° Les missionnaires à résidence fixe, assurant le ministère sacerdotal dans les centres populeux, recevront un traitement à convenir. 3° L'Etat reconnaît, encourage et inspecte les écoles créées par les missionnaires au milieu des indigènes, à qui, outre la religion, on enseignera les sciences élémentaires, le français ou le flamand, l'agriculture, l'économie forestière et les métiers manuels. 4° Moyennant indemnité, les missionnaires se prêteront à des travaux d'ordre scientifique, en géographie, topographie, ethnographie, linguistique, hygiène, médecine (maladie du sommeil), etc.

Ces missions belges comptent environ 400 missionnaires: prêtres, frères coadjuteurs et religieuses, répartis entre 65 postes fixes, 35 postes de passage, et desservant 500 fermes-

chapelles, 350 oratoires, 8 hospices, 82 villages chrétiens, 85 écoles primaires, 460 écoles élémentaires, celles-ci avec instituteurs noirs. Il y a 80.000 chrétiens ou catéchumènes noirs.

Les *fermes-chapelles*, si intéressantes, prirent naissance dans la mission du Kwango, par l'initiative du R. P. Van Henxthoven, et grâce à la générosité de quelques âmes charitables d'Europe. Les frais de premier établissement s'élèvent à 2.000 francs pour acquisition du sol, construction de trois chimbecks (cabanes), dont l'un sert de chapelle, et pour l'achat d'outils agricoles, de graines et de bétail : vaches ou chèvres, moutons, pores, volaille.

Une fois installé, chacun de ces établissements se soutient par ses propres ressources ; est exploité sous la direction d'un *capita*, d'âge mur, et mis en valeur par de jeunes chrétiens nègres, à qui l'on a enseigné dans les missions mères l'agriculture, la construction, la fabrication des briques, la charpenterie et autres métiers ; de chacune de ces stations, les habitants se rendent en foule, les dimanches et les jours de fête, aux messes et aux offices célébrés dans les missions. Des catéchistes indigènes donnent aux enfants de leurs familles, à ceux de leurs compagnons et à ceux des familles encore sauvages des environs, les rudiments de l'instruction religieuse, de l'enseignement primaire et professionnel ; toutes les fermes-chapelles sont visitées, aussi souvent qu'il est possible, par les missionnaires attachés aux stations principales. — Les chefs de peuplade et les pères de famille saluent avec joie l'établissement parmi eux de ces fermes-chapelles, qui apportent avec elles la prospérité agricole ; les missionnaires s'applaudissent du succès de l'évangélisation catholique.

Chemins de fer. La prospérité matérielle au Congo est prouvée par l'établissement de voies ferrées, par la construction de routes à automobiles pour voyageurs et marchandises, ainsi que par les nouvelles concessions industrielles obtenues du roi Léopold.

Signalons l'achèvement de la ligne de Stanleyville à Ponthierville, longue de 442 kilomètres, permettant d'éviter les cataractes des Stanley-Falls ; — l'avancement de la ligne de Stanleyville vers le lac *Albert*, longue déjà de 360 kilom. ; — le projet d'une ligne anglo-belge, qui traverserait l'enclave

de *Lado* pour atteindre le Nil navigable; et d'autres qui relieront les biefs navigables du haut Congo, afin de desservir les concessions de cuivre, d'étain, de fer, de mica et de charbon du *Katanga*.

Enfin d'importantes concessions sont accordées pour l'exploitation du caoutchouc dans les forêts domaniales de l'Etat.

ANGOLA. — Ici également on projette une voie ferrée, du port en eau profonde de Lobito vers le Katanga belge. — Une insurrection des indigènes a mis en danger la ville d'Ambriette où les résidents portugais et anglais ont dû être secourus par une corvette anglaise.

Au DAMAALAND allemand, la révolte des Herreros, qui sévit depuis deux ans, n'a pu encore être réprimée. En général, l'émigration allemande se porte peu vers les colonies impériales africaines.

AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE. — *Capetown*, ou la « ville du cap », qui compte 80.000 habitants, et avec ses faubourgs 160.000, est la capitale et le siège du parlement de la fédération des cinq colonies anglaises de l'Afrique du Sud. Ce parlement a voté une motion interdisant l'emploi de la main-d'œuvre chinoise. Et cependant il est reconnu que le rendement des mines se soutient surtout grâce à la modicité du salaire de ces travailleurs: 52 000 Chinois sont rapatriés aux frais des Compagnies minières.

Le TRANSVAAL est devenu autonome par décision du parlement de Londres, rendue le 1^{er} août 1906. Il y aura donc égalité de droits civils pour les Boers, les Anglais et les autres Blancs. La législature comprendra 6 députés pour Prétoria, la capitale, 34 pour le Rand ou district des mines d'or, 29 pour le Velt ou l'ensemble des régions agricoles. On y parlera anglais et hollandais. La Chambre haute, de 15 membres, est nommée par la Couronne pour cette première fois, mais sera plus tard élective. C'est là le régime du « Self government », qui fait le succès des colonies anglaises.

La construction de la *ligne du Cap au Caire* ne s'arrête pas; elle franchit la rivière Kafu et dépasse les mines de Brokenhill, à 600 km. au nord du Zambèze; avant deux ans elle atteindra le lac Tanganika, d'où un service de bateaux continuera la communication vers le haut Nil. Il est possible que

la voie ferrée soit poursuivie un jour le long du lac, de préférence par le territoire du Congo belge.

Pas de fait important pour l'île de MADAGASCAR, où s'achève « le rail du riz », de Tananarive à la mer—ni pour le MOZANBIQUE portugais, qui reste une annexe de l'Afrique australe britannique—ni pour l'EST AFRICAÏN ALLEMAND, où la construction du chemin de fer de Tanga vers le Tanganika semble être arrêtée complètement, par le fait de la concurrence de la ligne anglaise de Mombaza, qui fonctionne depuis deux ans déjà. Preuve que l'initiative des Allemands pour la colonisation ne répond pas précisément à l'activité qu'ils manifestent dans le commerce maritime, ni même à leur émigration en pays étrangers.

(A suivre.)

FR. ALEXIS-M. C.

Bibliographie

— J. GUIBERT, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. — *La Piété, sa nature, ses fruits, ses exercices.* Joli volume in-32 avec cadre rouge (388 pages). (*Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris*). 1 fr. 50.

M. Guibert vient d'ajouter un volume nouveau à la série de morale religieuse si brillamment ouverte par lui dans la *Bonté* et le *Caractère*. Le sujet qu'il aborde dans la *Piété* était d'autant plus délicat que les ouvrages de cette nature sont plus dédaignés du public. Mais M. Guibert aura fait œuvre utile, disons même nécessaire, pour les âmes religieuses, qui veulent pratiquer la piété sincèrement et en recueillir tous les fruits, sans s'exposer aux critiques et aux railleries que trop de gens mal formés se sont attirés par « un formalisme superstitieux et stérile ». L'auteur veut que la piété « se venge elle-même des attaques dont elle est l'objet, par l'élévation de caractère et les richesses de vertu qu'elle communiquera aux âmes qui en vivent. » Les pages, si pleines de foi et de raison tout ensemble qu'il a écrites sur la piété, réaliseront le souhait par lequel il termine sa préface : « Puissent ces pages donner à beaucoup d'âmes le goût de Dieu ! Du goût de Dieu naîtra spontanément le goût du bien ! »

— *L'Enfant chrétien*. Entretiens de morale chrétienne, par UNE MÈRE. In-16 raisin de 336 pages, fr. 2.00. — (P. Lethielloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris [6^e]).

Les confesseurs, les parents, les amis désireux de faire un utile cadeau, savent combien il est difficile de trouver des livres de morale et de piété chrétiennes qui puissent intéresser en même temps qu'instruire et former les enfants pendant les années qui précèdent ou qui suivent immédiatement la première communion. Le livre, à la fois fort et exquis, que nous offre, sous ce titre *L'Enfant chrétien*, une mère chrétienne, femme d'expérience et de cœur, en même temps que douée d'un vrai sens littéraire, contribuera à combler cette lacune. Il est fait d'observations prises sur le vif, d'une doctrine très sûre, et présentée de la manière la plus accessible à de jeunes intelligences. Il se partage en trois parties : *La vie de l'âme et l'éternité* où l'enfant apprend pourquoi il est sur la terre et ce que doit être son cœur pour parvenir au ciel ; *Les vertus de l'enfant chrétien* et *La journée de l'enfant chrétien* examinée dans ses détails. A la fin du volume se trouvent l'examen de conscience, l'ordinaire de la messe, les principales prières. C'est vraiment le manuel que toute mère chrétienne voudra mettre entre les mains de ses enfants, en ce temps où tant d'influences s'exercent pour les détourner de la vie chrétienne. Les mères elles-mêmes y apprendront beaucoup.

— *Le Bienheureux Grignon de Montfort* d'après des documents inédits, par M. l'abbé LAVEILLE, chanoine honoraire. in-8, portrait. 5 fr. *Librairie Vve Ch Poussielle, rue Cassette, 15, Paris.*)

Voici un type admirable de prêtre évangélique, un de ces missionnaires comme il en faudrait en France des centaines au lendemain de la « Séparation », — comme il en faudrait pouvons-nous ajouter, dans tous les pays et dans tous les temps. Grâce à des documents peu connus, l'auteur peint son héros avec l'abondance d'informations, la richesse de couleurs et la sûreté d'intuition psychologique qui lui ont valu pour un récent travail les suffrages de l'Académie française.
